

AA392

BASES

1 jour 7 heures

490 €

Déjeuners offerts  
Exonérés de TVA

# LOI DE FINANCES 2019

## Agir ou subir

### OBJECTIFS

- Connaître le calendrier fiscal du prélèvement à la source en 2019/2020
- Comprendre les implications fiscales des réductions et crédits d'impôt
- Optimiser le conseil avec les nouvelles mesures sociales et fiscales

### PROGRAMME

#### A. CE QUI CHANGE POUR LES PARTICULIERS

1. Nouveau calendrier fiscal avec le prélèvement à la source en 2019/2020
2. Barème de l'impôt sur les revenus 2018 : exemples
3. Réductions et crédits d'impôts : cas pratiques

#### B. NOUVELLES MESURES DE LA LOI DE FINANCES 2019

1. C.I.T.E. élargi en 2019 pour les résidences principales

#### 2. Taxe d'habitation

3. Loi de financement de la sécurité sociale : mesures impactant les particuliers et retraités

#### C. CAS PRATIQUE

1. Travail en sous-groupe
2. Pistes de solutions

#### D. QUIZ DE SORTIE

1. Corrigé

### PUBLIC

- Conseillers commerciaux
- Conseillers particuliers
- Conseil en gestion patrimoniale

### PRÉ-REQUIS

Connaître le déroulement d'une déclaration de revenus et le calcul de l'impôt.

### POINTS FORTS

Les participants réalisent des cas pratiques et des quiz afin d'intégrer les nouvelles mesures fiscales

### FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'ifpass.

## SESSION(S) 2019

### PARIS

Le 19 février

Le 28 mars

Session(s) continue(s)

Disponible en régions sur demande

### PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

### VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.